

La pharmacie d'hôpital

*Dépliant à l'usage des parents des patients hospitalisés
présentant le rôle du pharmacien d'hôpital et plusieurs
informations pertinentes sur les médicaments*



Une brève description du Département de pharmacie

On retrouve au sein du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine un Département de pharmacie qui regroupe environ 120 personnes. Il compte quelque 40 pharmaciens, 50 assistants techniques, du personnel de soutien et des étudiants en pharmacie. La pharmacie centrale est responsable d'assurer le service quotidien des médicaments dans tout l'hôpital. Ainsi, les prescriptions faites sur les unités de soins sont traitées et validées à la pharmacie, puis acheminées à chacune d'entre elles.

Des soins pharmaceutiques avancés sont également offerts grâce à la présence de pharmaciens sur presque toutes les unités de soins : obstétrique-gynécologie, soins intensifs néonataux, soins intensifs pédiatriques, pneumologie, cardiologie, pédiatrie générale, chirurgie, alimentation parentérale, gastroentérologie, néphrologie, hépatologie, greffe de moelle, hémato-oncologie. Il y a donc un pharmacien responsable de la surveillance des médicaments au sein de presque toutes les équipes soignantes !

Bien que l'on retrouve une pharmacie Jean Coutu au CHU Sainte-Justine, le Département de pharmacie n'est pas lié à cette dernière et ses activités sont totalement indépendantes.

3

Le rôle du pharmacien d'hôpital

Durant votre séjour à l'hôpital, vous rencontrerez le pharmacien qui travaille sur l'unité de soins où votre enfant est hospitalisé. Le rôle du pharmacien d'hôpital est différent de celui du pharmacien travaillant dans votre pharmacie de quartier.

Sur les unités de soins, le pharmacien fait partie de l'équipe traitante de votre enfant. Ses responsabilités sont nombreuses :

- ▶ Révision des médicaments pris à la maison et prescription de ces médicaments à l'hôpital, si nécessaire ;
- ▶ Vérification des allergies ou intolérances à des médicaments ;
- ▶ Participation aux tournées médicales avec les médecins ;
- ▶ Discussion des choix de traitements (choix du médicament et de la dose, présence d'interactions, effets secondaires) ;
- ▶ Réponses aux questions des infirmières (par exemple, sur la façon d'administrer un médicament ou l'horaire d'administration des médicaments) ;

- Organisation du congé pour faciliter la poursuite du traitement à domicile.

À la pharmacie centrale, le pharmacien a les responsabilités suivantes :

- Validation des prescriptions provenant des unités de soins (par exemple, la dose, la voie d'administration, les interactions entre les médicaments) ;
- Validation des médicaments avant leur envoi sur les unités de soins.

Comment rejoindre le pharmacien

Le pharmacien est présent sur l'unité de soins durant les jours de semaine. Il se fera toujours un plaisir de répondre à vos questions. Il pourrait venir vous voir à l'admission pour discuter des médicaments pris à la maison et, parfois, avant le congé de l'hôpital pour vous donner des renseignements sur les médicaments prescrits.

Vous pouvez rejoindre le pharmacien pour obtenir de l'information sur plusieurs sujets :

- 4 ► Les médicaments remis à la maison avant l'hospitalisation ;
- Les médicaments administrés pendant le séjour à l'hôpital ;
- Les interactions entre différents médicaments donnés à votre enfant ;
- Les produits de santé naturels ou les vitamines ;
- Les effets secondaires possibles de la médication ;
- L'administration optimale des médicaments (l'horaire, le moment de la journée, la prise de nourriture ou non) ;
- Des trucs et astuces pour vous aider à donner un médicament à votre enfant ;
- Et même plus ! N'hésitez pas à faire appel à lui.

Vous pouvez demander à l'infirmière de votre enfant ou à son médecin de contacter le pharmacien si vous souhaitez discuter avec lui.

L'arrimage avec votre pharmacie de quartier

Le pharmacien d'hôpital peut contacter votre pharmacie de quartier, aussi appelée pharmacie communautaire, pour plusieurs raisons :

- À l'admission de votre enfant pour obtenir davantage d'informations sur les médicaments pris à domicile ;

- ▶ Avant le congé de l'hôpital pour confirmer la disponibilité de certains médicaments qui devront être poursuivis à la maison ;
- ▶ À tout moment pour présenter les changements faits dans les médicaments pendant l'hospitalisation (cela permettra au pharmacien communautaire de mieux comprendre le dossier médical de votre enfant et, ainsi, d'offrir des soins pharmaceutiques mieux adaptés).

Si vous pensez qu'un médicament pourrait être problématique lors du retour à la maison, n'hésitez pas à en parler avec le pharmacien d'hôpital avant votre départ.

Le pharmacien communautaire a pour rôle de vérifier les médicaments prescrits lors du congé de l'hôpital. Il vérifie donc que tous les médicaments sont prescrits adéquatement et qu'il n'y a pas eu d'erreur lors de la prescription au moment du congé. Le pharmacien communautaire est aussi responsable de vous donner un conseil complet sur les nouveaux médicaments prescrits à domicile. Il vous expliquera ainsi comment administrer le médicament à votre enfant en vous indiquant la dose à donner, le nombre de fois par jour, les effets secondaires et plusieurs autres informations pertinentes telles que la prise ou non de nourriture, l'endroit pour le conserver, etc.

5

L'idéal est de toujours vous procurer les médicaments de votre enfant à la même pharmacie. Cela permet de regrouper les données sur les médicaments pris à la maison à un seul endroit. En plus de faciliter grandement le travail des différents professionnels de la santé, cela favorise une prise plus sécuritaire des médicaments.

Le circuit du médicament

De la préparation à la pharmacie jusqu'à l'administration à votre enfant, un médicament franchit plusieurs étapes. Voici une représentation imagée des principales étapes de ce circuit :



Les médicaments et votre enfant

Les « recettes » ou préparations magistrales

Certains médicaments ne sont pas bien adaptés aux enfants. En effet, les compagnies pharmaceutiques ne fabriquent pas toujours les médicaments en sirop (solution orale) pour leur permettre d'avoir une dose facile à prendre. Il faut donc parfois avoir recours à des « recettes », aussi appelées préparations magistrales. Ces préparations sont faites, par exemple, à partir de comprimés écrasés et d'un liquide (la plupart du temps sucré) qui permet l'obtention d'une forme finale en sirop.

La réalisation de ces préparations magistrales est un processus complexe. Il se peut que votre pharmacie de quartier n'ait pas les installations nécessaires pour les préparer et qu'elle doive faire appel à une pharmacie spécialisée. Dans tous les cas, votre pharmacien peut demander des délais supplémentaires pour la préparation du médicament considérant la complexité du processus.

Comme les préparations magistrales ne sont pas fabriquées en usine, leur date d'expiration est souvent plus rapprochée. Une fois la date indiquée passée, les données scientifiques ne permettent pas d'assurer la stabilité du produit ni son efficacité. Il est donc très important, avec les préparations magistrales comme avec tout autre médicament, de ne plus les utiliser après la date d'expiration. Il est tout aussi important de les conserver au bon endroit (à la température ambiante ou au réfrigérateur).

7

Avant votre départ de l'hôpital, le pharmacien vérifie que les médicaments prescrits à votre enfant sont disponibles, soit en formule commerciale ou en ayant recours à la réalisation d'une préparation magistrale. Il s'assure aussi que vous ne manquez pas de doses de médicament. Il est tout à fait adéquat que vous posiez des questions à ce sujet si vous n'avez pas vu de pharmacien, car cela facilitera grandement votre retour à la maison.

L'administration des médicaments et les enfants

Les médicaments peuvent être administrés de plusieurs façons différentes. Les voies d'administration les plus communes sont les suivantes: orale, intra-rectale, inhalation, intraveineuse, intramusculaire et sous-cutanée.

Différents outils existent pour administrer un médicament liquide par la bouche, mais ils ne sont pas tous adéquats. Les cuillères à thé et à soupe ont des tailles très variables, ce qui en fait des unités de mesure inadéquates pour les médicaments. Les gobelets de plastique sont imprécis pour mesurer de petits volumes. Les seringues orales graduées représentent l'option la plus précise pour donner un médicament par la bouche à votre enfant. Il existe différentes tailles de seringues permettant de prélever la dose avec le plus d'exactitude possible.

Il n'est pas conseillé de préparer plus de 24 heures à l'avance les doses individuelles de médicament dans les seringues orales graduées. Bien que cela puisse parfois sembler plus rapide pour l'administration des médicaments dans la routine quotidienne, il est préférable de préparer la dose uniquement avant de la donner à votre enfant.

8

- › Si votre enfant prend des médicaments par la bouche à la maison, assurez-vous que votre pharmacie communautaire vous fournisse des seringues orales graduées pour mesurer correctement la dose du médicament.
- › Si un médicament en vente libre propose une unité de mesure imprécise telle que les cuillères à thé, confirmez avec votre pharmacien le volume exact à donner à votre enfant et demandez-lui une seringue adaptée pour l'administrer.
- › Lorsque vous utilisez une seringue orale graduée pour donner un médicament à votre enfant, pensez à diriger le bout de la seringue vers l'intérieur de la joue pour réduire les risques d'étouffement.

Plusieurs trucs peuvent être tentés à l'hôpital ou à la maison pour encourager les enfants à prendre les médicaments qui leur sont prescrits. En voici quelques-uns qui pourraient aider à réduire le mauvais goût des médicaments :

- ▶ Un médicament peut être mélangé avec un peu de liquide ou de nourriture. **Attention ! Tous les médicaments ne peuvent pas être mélangés.** Il faut toujours vérifier auprès de votre pharmacien avant de faire un tel mélange.
- ▶ Un médicament sous forme liquide peut être mélangé avec une petite quantité de jus ou d'eau. **Attention ! Un médicament mélangé avec un trop grand volume de liquide risque d'être difficile à donner à votre enfant, rendant ainsi la dose incomplète.**
- ▶ Un médicament mélangé avec un liquide ou de la nourriture doit être donné immédiatement. Il ne peut pas être conservé sous cette forme pour plus tard.
- ▶ Un enfant capable d'avaler un comprimé peut tenter cette option, car il est moins fréquent que des comprimés avalés en entier aient mauvais goût. Si votre enfant se sent prêt à prendre des comprimés, il lui est possible de s'exercer en avalant de petits bonbons comme des Tic Tac^{MD} ou des Smarties^{MD}.
- ▶ Certains comprimés peuvent être fractionnés ou écrasés, ce qui peut faciliter l'administration des doses. **Attention ! Tous les médicaments ne peuvent pas être écrasés.** Certains d'entre eux ont un goût encore plus prononcé une fois écrasés. Il faut toujours vérifier auprès de votre pharmacien avant de couper ou d'écraser un médicament.
- ▶ Si le médicament est un comprimé écrasable, il est possible de mélanger la poudre obtenue à un petit volume de liquide pour la dissoudre. Il est aussi possible de saupoudrer celle-ci sur une cuillère contenant de la nourriture (par exemple, une compote de pommes).
- ▶ Certaines saveurs fortes camouflent bien le goût des médicaments. C'est notamment le cas du chocolat, du jus de raisins, du sirop d'érable, de la confiture ou du beurre d'arachides.
- ▶ Il est possible de remettre aux enfants plus vieux une sucette glacée ou de leur demander de sucer un glaçon avant de prendre un médicament. Les papilles gustatives ainsi « gelées » sont moins réceptives aux saveurs désagréables.
- ▶ Le bon vieux truc de se pincer le nez demeure une option valable pour les médicaments dont l'odeur est désagréable.

D'autres astuces sont également possibles pour faciliter la coopération de votre enfant lors de l'administration d'un médicament :

- ▶ **La distraction :** faire bouger un jouet devant les bébés ou utiliser une vidéo avec les enfants plus vieux peut les distraire pendant l'administration d'un médicament.
- ▶ **La démonstration :** faire une démonstration sur un jouet ou un toutou pour montrer aux enfants comment le médicament sera donné réduit souvent l'anxiété et l'appréhension face aux nouveaux médicaments.
- ▶ **La routine :** il est judicieux de toujours administrer le médicament aux mêmes moments de la journée et d'encourager l'enfant à participer à cette routine.
- ▶ **La récompense :** offrir une récompense à l'enfant lorsqu'il prend bien son médicament peut le motiver à coopérer.
- ▶ **La fermeté :** il peut être difficile d'administrer un médicament à un enfant. Cependant, il est essentiel qu'il prenne son médicament tel que prescrit par le médecin. Il est donc parfois nécessaire de faire preuve de fermeté au moment de l'administration, tout en restant positif et en ne cédant pas au découragement.

Il est important de poser des questions lors de votre séjour à l'hôpital si la prise de certains médicaments est problématique. Les infirmières et les pharmaciens peuvent vous aider.

De même, votre pharmacien communautaire est en mesure de vous aider avec l'administration des médicaments par la bouche lors du retour à la maison. Il ne faut donc pas hésiter à le contacter et à poser davantage de questions en cas de difficultés d'administration.

Votre enfant a recraché le médicament ?

Il est possible de redonner la dose complète, sachant que le médicament n'a pas été absorbé.

Votre enfant a vomi après la prise du médicament ?

Il est préférable de communiquer avec un pharmacien pour connaître la marche à suivre. En effet, les médicaments donnés par la bouche ne sont pas tous absorbés à la même vitesse : le délai entre la prise du médicament et les vomissements doit donc être évalué par un pharmacien.

La documentation des doses administrées

Au CHU Sainte-Justine, l'administration des médicaments est notée par les infirmières dans la *Feuille d'administration des médicaments* (FADM). Vous ne devez jamais donner un médicament à votre enfant sans en aviser d'abord votre infirmière.

À la maison, il peut être utile de garder une trace des médicaments administrés à votre enfant. Ces informations peuvent être importantes lors de rendez-vous de suivi ou si vous consultez votre pharmacien communautaire.

Pendant le séjour de votre enfant à l'hôpital, vous pouvez vous renseigner à propos des heures durant lesquelles sont administrés les médicaments.

À la maison, si vous le jugez nécessaire, prenez le temps de vous faire un tableau regroupant le nom des médicaments, les doses administrées et les moments de la journée concernés. Des applications pour appareils mobiles sont aussi disponibles pour vous aider à documenter les doses administrées.

11

L'observance au traitement

L'observance au traitement consiste à prendre le médicament tel que prescrit, c'est-à-dire à la bonne dose, de la bonne façon, pour toute la durée prévue, et ce, sans oublier de doses. L'observance au traitement est essentielle pour que celui-ci puisse être efficace.

La prise d'un médicament à long terme peut parfois être difficile. Avant de l'arrêter ou de la modifier, parlez-en avec votre pharmacien, car il peut vous accompagner dans cette situation.

Pour éviter d'oublier la prise d'un médicament, plusieurs trucs peuvent vous aider :

- ▶ Un tableau d'administration, qui permet de confirmer que les doses ont bel et bien été données ;
- ▶ Une routine, qui contribue à diminuer les risques d'oublis ;
- ▶ Une disposition des médicaments près de certains éléments de la routine (par exemple, brosse à dents, grille-pain, etc.), qui permet aussi d'éviter les oublis ;
- ▶ Une alarme quotidienne pour rappeler qu'il est temps de prendre les médicaments.

En cas d'oubli de la dose à la maison, il est toujours possible de rejoindre votre pharmacien communautaire pour savoir si celle-ci peut tout de même être donnée au moment où vous remarquez l'oubli.

La conservation des médicaments

12

Il est très important de conserver les médicaments tel qu'indiqué par votre pharmacien. La stabilité et l'efficacité du médicament dépendent du bon entreposage du produit.

Si le médicament doit être réfrigéré :

- ▶ Favorisez le milieu du réfrigérateur ou encore les compartiments à fruits ou à légumes.
- ▶ Évitez le fond du réfrigérateur (risque de congélation) et la porte (variation de la température).

Si le médicament doit être conservé à la température ambiante :

- ▶ Favorisez une pièce avec peu d'humidité, fraîche et à l'abri de la lumière.
- ▶ Évitez d'entreposer les médicaments dans la salle de bain (milieu très humide).

D'autres éléments importants pour la conservation des médicaments :

- ▶ Gardez les médicaments hors de la portée des enfants et des animaux, idéalement dans une armoire fermée à clé.
- ▶ Conservez les médicaments dans leur contenant d'origine, tel que servi par la pharmacie, avec l'étiquette (plusieurs informations pourraient être nécessaires à d'autres professionnels de la santé).

- ▶ Demandez des étiquettes et des bouteilles supplémentaires pour l'administration des médicaments à la garderie, à l'école, etc.
- ▶ Évitez de mélanger tous les médicaments de votre enfant dans un seul et même contenant.

Quelques informations supplémentaires concernant les dates d'expiration des médicaments :

- ▶ Vérifiez souvent la date d'expiration sur l'emballage des médicaments de votre enfant.
- ▶ Les gouttes pour les yeux ou les oreilles peuvent être conservées jusqu'à un mois après l'ouverture du contenant. Il est donc important de prendre en note le moment durant lequel le flacon a été ouvert.
- ▶ Les crèmes ou onguents pour le corps peuvent être conservés jusqu'à un an après leur ouverture.
- ▶ Rapportez les médicaments expirés à une pharmacie communautaire pour qu'ils soient détruits de façon sécuritaire (évitez de jeter les médicaments dans les poubelles ou dans les toilettes).

Les effets des médicaments

En plus des effets attendus du médicament pour traiter la condition de votre enfant, des effets indésirables peuvent parfois survenir. Ces effets, dits secondaires, ne sont pas associés à l'efficacité du traitement et peuvent entraîner un inconfort, voire des problèmes graves. Il est important de parler à votre pharmacien des effets indésirables des médicaments ressentis par votre enfant. Il pourra vous conseiller afin de diminuer l'inconfort. Si le malaise est plus grave, il est possible que votre pharmacien vous recommande de vous rendre à l'hôpital ou de consulter un médecin. Dans les cas d'effets secondaires plus graves ou peu fréquents, le pharmacien fera aussi une déclaration à Santé Canada. Cela permettra d'accumuler des données concrètes afin de mieux informer les Canadiens qui consomment les médicaments.

Les médicaments peuvent aussi engendrer des réactions allergiques. Il y a différents types de réaction allergique, variant d'un léger inconfort à une réaction grave. Votre pharmacien vous questionnera quant aux allergies de votre enfant. Il est alors important d'être le plus précis possible dans la description de la réaction de votre enfant, car cela permet au pharmacien de mieux comprendre la gravité de la réaction et d'orienter les choix de traitement.

La pharmacogénomique

La pharmacogénomique est un domaine de la science qui évalue la réponse aux médicaments selon le profil génétique du patient. L'utilisation de tests pharmacogénomiques n'est pas encore très répandue. Ces tests ne sont vraiment utiles que pour un nombre très limité de maladies ou de médicaments. Si vous pensez faire un de ces tests pour vous ou votre enfant, vous pouvez en discuter avec votre pharmacien. Il vous donnera l'heure juste sur l'utilité d'un tel test dans votre situation et selon les données cliniques actuelles.

Les médicaments en vente libre

Les médicaments en vente libre (MVL) peuvent être obtenus sans prescription et, parfois, sans obtenir de conseils de la part du pharmacien. Cela englobe aussi les vitamines, les crèmes et les gouttes qui peuvent contenir des médicaments. Si votre enfant prend de ces médicaments, il faut en aviser les professionnels de la santé, même s'ils sont pris seulement au besoin. Pour les pharmaciens, ces produits sont très importants à connaître pour leurs patients. Cela leur permet, par exemple, de faire prescrire une vitamine prise régulièrement par votre enfant si elle est nécessaire pendant l'hospitalisation. De plus, les MVL peuvent présenter des interactions avec les médicaments prescrits par votre médecin. Il en va de même pour les produits de santé naturels et homéopathiques. Bien que ces produits soient dits « naturels », ils peuvent tout de même présenter des interactions ou des effets indésirables en lien avec la médication de votre enfant.

14

Si vous voulez donner des produits de santé naturels à votre enfant, parlez-en toujours avec un professionnel de la santé d'abord (médecin, pharmacien). Il est idéal de choisir des produits qui comportent un NPN (numéro d'identification du produit de santé naturel auprès de Santé Canada). Ce numéro permet de confirmer que le médicament respecte les réglementations canadiennes et que la liste d'ingrédients correspond bien à ce qu'il y a réellement dans le produit.

Les assurances

Durant l'hospitalisation de votre enfant, tous les médicaments utilisés pour ses soins sont fournis sans frais par l'hôpital. Lors du retour à la maison, la plupart des médicaments sont couverts par votre assurance médicament personnelle ou par l'assurance médicament du gouvernement (RAMQ). Il est cependant possible que vous deviez payer une partie du coût du médicament, selon ce qui est prévu dans votre régime d'assurance. Dans l'éventualité où les médicaments ne seraient pas couverts, il est possible d'en parler à votre pharmacien pour déterminer si des démarches supplémentaires peuvent être faites pour qu'ils soient couverts ou encore pour envisager d'autres solutions, si possible.

CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec) H3T 1C5

Téléphone : 514 345-4931

www.chusj.org

**Votre pharmacien d'hôpital est présent pour
vous aider et répondre à vos questions.
N'hésitez donc pas à faire appel à lui !
Les brochures sont disponibles en ligne.**

Collaboration

Jean-François Bussières, pharmacien

Denis Lebel, pharmacien

Marie-Élaine Metras, pharmacienne

Marianne Boulé, pharmacienne

Validation

Comité des documents destinés à la clientèle

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

F-280 GRM : 30010373 (Révisé : 02/2019)